



- ACTUALITÉS
- AFFAIRES
- ÉCONOMIE
- ENVIRONNEMENT
- POLITIQUE
- SAINTE-JULIE / VARENNES

& gravitemedia 29 mars 2021 13h00 0 commentaires

Protection du chevalier cuivré: À quoi joue Ottawa?

gravitemedia
 rboudrias@gravitemedia.com
[Voir les articles](#)



Huit ans après avoir adopté un plan de établissement du chevalier cuivré sans toutefois y donner suite, le gouvernement fédéral a finalement annoncé, le 24 mars dernier, qu'un arrêté ministériel serait adopté avant la fin du printemps afin de protéger légalement l'habitat essentiel de cette espèce unique au monde.

Trop peu, trop tard pour assurer la survie du poisson qui ne vit que dans les herbiers fertiles de notre coin du fleuve? L'avenir nous le dira...

Au cours des dernières années, la question de la protection du chevalier cuivré, dont la survie pourrait être menacée par le projet d'expansion du terminal à conteneurs de Contrecoeur, a refait surface à maintes reprises dans l'actualité. Mais malgré les nombreux appels des **groupes citoyens** et environnementaux, la position du gouvernement libéral semble plus vaseuse que jamais.

Après l'annonce de Pêches et Océans Canada le 19 février énonçant l'engagement du gouvernement à protéger l'espèce, la situation a pris un tout autre tournure lorsque, le 1er mars, le parti de Justin Trudeau a fait volte-face en autorisant l'Administration portuaire de Montréal (APM) à détruire une partie de l'habitat du chevalier cuivré afin d'aller de l'avant avec son projet. Cette décision a soulevé l'ire d'organismes dévoués à la protection de l'environnement dont certains ont entrepris des démarches judiciaires en début d'année afin de contraindre le gouvernement fédéral à respecter ses obligations.

Le dernier clou?
 Le 17 mars dernier, à la lumière de ces récents développements, **un groupe de biologistes indépendants** spécialisés en faune aquatique ont uni leurs voix et annoncé qu'ils avaient soumis au gouvernement fédéral **un rapport dans lequel ils exprimaient leurs profondes réserves** quant à la décision du gouvernement d'accorder la permission à l'APM de procéder avec son projet d'expansion dans sa forme actuelle.

Dans ce document, les biologistes Yves Mailhot, **Louis Bernatchez, Pierre Dumont et Alain Branchaud** (également directeur général de la Société pour la nature et les parcs) expriment que « les impacts négatifs sur le chevalier cuivré du projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur sont sous-estimés et que les avantages des mesures proposées pour compenser la perte d'habitat essentiel demeurent spéculatifs, au mieux hypothétiques ».

Dans leur envoi transmis à la ministre des Pêches et Océans Canada, Bernadette Jordan, et au ministre de l'Environnement, Jonathan Wilkinson, les quatre biologistes avancent que les mesures de compensation mises de l'avant par l'APM ont très peu de chances de donner les résultats escomptés. Selon ces derniers, un échec de ces mesures scellerait le destin de cette espèce pouvant vivre jusqu'à 30 ans dans un court segment du fleuve et de la rivière Richelieu.

Le quatuor d'experts soulevé par ailleurs le malaise provoqué par l'annonce du 1er mars par le ministre Wilkinson alors que l'APM a obtenu l'ultime approbation du ministère de l'Environnement, tandis que les détails de la mise en place des mesures de compensation promises n'ont toujours pas été précisés. Selon le quotidien La Presse, bien que l'APM promette de créer 1,8 hectare d'herbiers pour compenser la perte permanente d'habitat essentiel, il semble en outre qu'aucune démarche n'a encore été amorcée afin de trouver une firme qui serait en mesure de s'affranchir de ce mandat.

Convention sur la diversité biologique
 Pour Louis Bernatchez, une opération de relocalisation de l'envergure que propose l'APM n'a encore jamais été effectuée et ses chances de réussite sont loin d'être assurées. « Le succès éventuel de l'aménagement d'herbiers est plus qu'incertain, affirme le professeur de biologie de l'Université Laval. Il n'existe pas à ma connaissance de cas documentés de succès de telles interventions d'aménagement en milieu fluvial pour des espèces aussi spécialisées et menacées que le chevalier cuivré. »

Ce dernier rappelle par ailleurs qu'une étude effectuée par les experts mandatés par Pêches et Océans Canada en 2006 a conclu que, dans 63% des cas étudiés, des démarches s'apparentant à celle du plan de l'APM s'étaient soldées par un échec.

Pour Pierre Dumont de l'Université de Montréal, le fait de s'appuyer sur de vagues promesses du promoteur constitue un argument « bidon » afin de permettre l'avancement du projet dans lequel le gouvernement fédéral, via la Banque de l'infrastructure du Canada, s'est engagé à investir jusqu'à 300 millions de dollars. « On ne peut pas construire un habitat dans le fleuve, s'est exprimé ce dernier lors d'un **entretien avec le magazine L'Actualité**. S'il n'y a pas d'autres endroits comme ceux-là, c'est parce que les conditions ne le permettent pas. »

Selon le biologiste qui a travaillé durant trois décennies au ministère québécois de la Faune et des Parcs, le gouvernement agit actuellement de façon illégale dans ce dossier. « Ce qu'on est en train de faire, c'est de permettre la destruction d'un habitat essentiel d'une espèce en péril », tranche ce dernier. Un geste qui, selon M. Dumont, viole non seulement les lois canadiennes, mais aussi la **Convention sur la diversité biologique** signée à Rio de Janeiro en 1992.

Pas de précision avant 2022
 En éplique aux affirmations des quatre biologistes, le vice-président du projet Contrecoeur, **Paul Bird a voulu se faire rassurant**. « Tout le projet fait l'objet d'une planification minutieuse, a affirmé ce dernier sans toutefois offrir des précisions supplémentaires sur le plan de l'APM. On est très confiants que [les mesures de compensation] fonctionnent. »

M. Baird a de plus indiqué que les détails concrets des mesures ne seront pas rendus publics avant 2022.



← ARTICLE PRÉCÉDENT

Trois maires de l'agglomération dénoncent l'intimidation et le manque de respect de leurs fonctions

ARTICLE SUIVANT →

83 gala Agristas: Une formule virtuelle empreinte de solidarité

🗨️ Votre avis nous intéresse

Tous les champs avec * sont obligatoires.

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

[Envoyer mon commentaire](#)

INFOLETTRES

Restez informé de ce qui se passe chez vous. Recevez nos nouvelles locales chaque semaine!

[S'ABONNER](#)

NOS ORGANISMES EN ACTION

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

ART DE VIVRE

Ivan Demidov rencontre ses admirateurs à Brossard

12 février 2026

L'attaquant du Canadien, la jeune sensation russe Ivan Demidov, a...

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉS

Rémunération des élus de Boucherville : conseillers augmentés, maire gelé

12 février 2026

Alors que les conseillers municipaux de Boucherville ont vu leur...

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉS

Varennnes affiche sa solidarité aux travailleurs du PEQ

11 février 2026

L'annonce de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) plonge...

[Lire la suite](#)

SOCIÉTÉ

Chemin de la Butte-aux-Renards: pas d'asphaltage avant 2027

11 février 2026

Dans le dossier des nombreux passages de camions chargés sur...

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉS

6,55 M\$ pour la réfection de la rue de Normandie et du chemin d'Anjou

11 février 2026

La Ville de Boucherville s'apprête à lancer un important chantier...

[Lire la suite](#)

GRAVITE MEDIA commerce innovant

215 boul. Jean-Léman, #215, Candiac, QC J5R 6Z8

855-472-8483

NOUS SUIVRE

[Inscription aux infolettres](#)

- PUBLICATIONS**
- Journal Le Reflet
 - Journal Le Saint-François
 - Journal Le Soleil de Châteauguay
 - Journal L'Information d'affaires d'ici
 - Le Courrier du sud
 - La Relève

LEGAL

- Politique de confidentialité
- Conditions générales de vente et d'utilisation

- CATÉGORIES D'ARTICLES**
- Actualités
 - Faits divers
 - Culture
 - Sports
 - Opinion